

1/ RESUME DE TEXTE

Une enquête d'un magazine de défense de consommateurs a démontré le mécontentement des français face au démarchage téléphonique.

Les appels qui concernent différents domaines de consommation, proviennent principalement d'un commutateur avant de basculer auprès d'un téléconseiller parfois peu compréhensible.

L'inscription auprès du fichier Pacitel semble peu utile.

En 2014, la proposition d'un sénateur prévoyant la création d'un fichier réservés aux français souhaitant être démarchés téléphoniquement n'a pas été retenue. La loi prévoit la création d'une nouvelle liste de refus de démarchage.

Les entreprises de démarchage devront remettre leur fichier clientèle à l'organisme de contrôle.

2/ A partir du texte, citer les principaux domaines du démarchage téléphonique en France

Réponse :

Maison, les énergies renouvelables, les moyens de communication et les médias, l'énergie, les assurances et les placements divers.

3/ Qu'est-ce qu'une association caritative ? en citer une ?

Réponse : organisme à but non lucratif dont l'objet est de porter secours et assistance aux démunis.

Emmaüs, Abbé Pierre, Resto du cœur, secours populaire ...

4/ Pouvez-vous citer synonyme de magazine ?

Réponse : journaux, revues, périodiques, publications ...

5/ A partir du texte, qu'est-ce que le fichier Pacitel ?

Réponse : fichier mis en place volontairement par 5 fédérations professionnelles recensant les personnes ne souhaitant pas être démarchées.

6/Qu'est-ce qu'un lobby ?

Réponse : un groupe de pression ou d'influence.

7/ Que risque une entreprise de démarchage en cas d'irrespect de la réglementation sur le démarchage ?

Réponse : une sanction administrative de 75 000 €.